



héritage d'une grand mère

Par **bosk**, le **01/04/2019** à **18:01**

Bonjour

Suite au décès de ma grand mère, et ma mère étant décédé précédement

je deviens héritière à 25%

ma grand mère à eu 4 enfants

1 enfant est décédé en laissant 2 enfants

ma mère est décédé et je suis enfant unique

le notaire me demande de prouver que je ne rien eu lors du décès de ma mère

car sinon il veux me faire payer les 4 sucessions !!!

Merci de m'informer de la règle dans cette situation

Par **janus2fr**, le **01/04/2019** à **20:00**

[quote]

le notaire me demande de prouver que je ne rien eu lors du décès de ma mère

car sinon il veux me faire payer les 4 sucessions !!!

[/quote]

Bonjour,

Pouvez-vous donner plus de détails ? Quelles sont ces 4 successions ?

Vous héritez de votre grand-mère en représentation de votre mère, peu importe la succession de votre mère qui doit déjà être réglée. A moins justement que le problème soit là et que la succession de votre mère n'ait pas été réglée ?

Par **bosk**, le **01/04/2019** à **21:22**

Merci pour votre aide

Effectivement ma mère est décédée avant mon père qui lui est décédé sept mois après

n'ayant aucun bien de valeur je n'avait pas été chez un notaire

Dans le cas de ma grand mère il y a un bien immobilier de 100 000 €

De plus ma grand mère n'avait entamé aucune démarche lors du décès de mon grand père

Donc le notaire me demande 400 € par personne (mon grand père et ma grand mère maternels, ma mère et mon père) soit 1 600 € sachant qu'il demande aux autres héritiers des sommes identiques pour :

800 € pour chacune de mes 2 tantes (succession de leur père et mère)

400 € pour chacune de mes 2 cousines qui sont soeurs (succession de notre grand père et grand mère) car leur père est décédé il y a très longtemps avant la constitution du bien immobilier.

Par **janus2fr**, le **02/04/2019** à **09:58**

Effectivement, il va bien falloir s'occuper de toutes ces successions qui n'ont pas été faites !

Par **bosk**, le **10/04/2019** à **05:24**

Merci pour ces infos

Nous avons contacté un autre notaire pour confirmation des faits et montant

Effectivement sauf qu'on descend à 200 € par personne

gain de 50 %

Merci encore